

CONFRERIE des PENITENTS NOIRS De BANDOL

Pour subvenir à la pauvreté, la misère des indigents, les nécessiteux alimentaires, les exclus agonisants, mourants et les enterrements, afin d'assurer une œuvre humanitaire d'une prestation de la communauté laïc des habitants en 1776 créée sous l'auspice de la Charité sociale et caritative la « Confrérie des Pénitents Noirs » de Bandol.

Nous vous annonçons sa Réactivation pour la 235^{ème} année de son œuvre sociale, caritative humanitaire en l'adaptant à notre époque.

Ce communiqué est une information, vous permettant de retenir la date, si vous souhaitez être présent à cette cérémonie.

Nous renouvelons les traditions du XVIII^e siècle, avec l'accord de la municipalité et la participation de l'institution culturelle.

La Commune est représentée par Monsieur le Maire de Bandol, Christian PALIX et l'institution religieuse par Monseigneur Dominique REY, évêque du diocèse.

Le dimanche : 04 Septembre 2011.

La cérémonie est l'Intronisation de « Postulants-Novices » acceptant à devenir Pénitents Noirs pour la Renaissance de cette ancienne Confrérie du 18^{ème} siècle.

Ce communiqué, nous permettra avec votre réponse de vous offrir une prestation générale pour le parking, l'accueil des lieux : le vestiaire pour ceux en tenue, un siège pour l'office religieux, une collation, la restauration (par inscription) pour repas de midi après les cérémonies.

Suite votre réponse, nous vous ferons parvenir un carton d'invitation détaillé de cette manifestation.

Pour nous joindre vous disposez :

Téléphone : 04 94 74 01 76

E mail : maxalex1@free.fr

Max MOUTTE.

Chemin des roches – 9, placette des pinsons,

Résidence de la plaine du roi.

83110 – SANARY s/mer.

